



LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DU BUREAU DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

OCTOBRE 2025 - NUMÉRO 21

AGENDA DU MOIS D'OCTOBRE 2025

- **01/10** : Dotation des gilets airbag à l'éducation routière dans le cadre des examens du permis de conduire, à la piste d'éducation routière des Iscles, à Nice ;
- **04/10** : Courbes et Trajectoires sur la piste d'éducation routière des Iscles, à Nice ;
- **08/10** : Troisième séminaire des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), au Palais des Rois Sardes, à Nice ;
- **09/10** : Salon des maires et des intercommunalités, signatures de la charte des 7 engagements avec l'association des Maires du 06 et le Département des Alpes-Maritimes, à Grasse ;
- **09/10** : Safety Day, animation du mur de prévention et des lunettes de simulation chez Vinci Autoroutes, à Mandelieu-la-Napoule ;
- **09/10** : Démonstration du gilet airbag aux inspecteurs du permis de conduire par le chargé de mission deux roues motorisés, à Nice ;
- **13/10 au 18/10** : Formation motocycliste en gendarmerie pour les IDSR, à Fontainebleau.



Conduire sous influence : une illusion qui tue



Nathalie Milan, experte en toxicologie nous éclaire sur les effets des drogues au volant. Elle nous explique comment chaque substance altère **la prise de décision, ralentit les réflexes, diminue la concentration et fausse la perception du danger.**

Chiffres clés en France :

- 1 200 décès liés à l'alcool ou aux stupéfiants sont recensés chaque année.
- 1,4 million d'usagers consomment régulièrement du cannabis.
- Augmentation de la consommation de cocaïne et d'ecstasy, tandis que la consommation de cannabis reste stable.



- En 2016, les forces de sécurité intérieure ont relevé 1 000 tests salivaires positifs aux stupéfiants par an, alors qu'en 2022, ce chiffre était de 1 500 par mois.

Quelles sont les substances et les effets sur la conduite :

- Cannabis : 30 min à 2 h après la consommation.

- Symptômes : somnolence, perte de coordination, ralentissement des réflexes. Chez les consommateurs réguliers, réaction lente avec une conduite « molle ».

- Cocaïne : stimulant recherché pour " l'effet performance". Les comportements sur la conduite sont la rapidité, la prise de risques, l'agressivité. Toutefois, à noter que la "descente" provoque une perte de contrôle et un endormissement



Évolution des usages :

La consommation de cannabis est stable depuis dix ans et tend même à diminuer, tandis que celle de cocaïne augmente depuis 2017.



- **Amphétamines** : fausse sensation de capacité, vitesse excessive, vigilance artificielle et descente avec anxiété.

- **Opiïdes** : ralentissement des réactions, incoordination, nausées et vertiges — très dangereux pour la conduite.

- **Kétamine** : effet dissociatif, déconnexion du réel, risques de perte de connaissance et décisions incohérentes.

- **Protoxyde d'azote (gaz hilarant)** : euphorie brève, désinhibition, la conduite est impossible, accident quasi inévitable.

En 2024, on retrouve + de **880 substances identifiées en Europe**. En France, **17 nouvelles substances ont été détectées en un an**.

Parmi les substances émergentes, on observe de nouvelles tendances relatives à des produits de **synthèse**, dont les effets sur la conduite sont souvent plus violents et imprévisibles.

Poly-consommation : dangers multipliés



Certaines combinaisons masquent l'altération (ex. alcool + stimulants) et favorisent une confiance dangereuse ; d'autres cumulent les effets sédatifs.



Près de 1 250 décès (40 % des victimes) sont liés à la présence d'alcool et/ou de stupéfiants. Le risque d'accident mortel est multiplié par 18 en cas d'alcool seul, et par 29 en cas de cumul alcool + stupéfiants.



Dans les Alpes-Maritimes en 2025, l'alcool est un facteur présent dans 29,41 % des accidents mortels et 13,04 % des accidents corporels, tandis que les stupéfiants sont impliqués dans 17,65 % des accidents mortels et 7,68 % des accidents corporels. Les suspensions de permis de conduire liées à l'alcool et aux stupéfiants représentent la majorité des mesures prises.



Accompagner les victimes de la route : l'engagement de l'association Victimes & Avenir

VICTIMES ET
avenir

L'association Victimes & Avenir, engagée de longue date auprès des victimes d'accidents de la route et de leurs familles, a récemment développé plusieurs outils destinés à mieux les informer et les accompagner dans leurs démarches.



Une vidéo intitulée "**Les victimes face à la justice**", sous la forme de l'interview de Jérôme PAUZAT, magistrat et président de l'association A.M.O.U.R. de la Justice, répond aux questions des victimes et présente les différentes étapes judiciaires qui suivent un accident, ainsi que le rôle des principaux acteurs du processus.

En complément, un **guide pratique** au format PDF rassemble de nombreuses informations utiles sur les droits des victimes, les démarches administratives et les dispositifs d'aide existants.



Ces supports permettent d'apporter des réponses concrètes à celles et ceux qui se retrouvent confrontés à une situation aussi complexe que douloureuse.

Ces actions ont été subventionnées en partie par la préfecture des Alpes-Maritimes dans le cadre du PDASR 2025, qui encourage les initiatives locales en faveur de la prévention et de l'accompagnement des usagers de la route.

Le guide, disponible également en version anglaise, ainsi que l'interview sont disponibles ci-dessous, afin que chacun puisse les consulter et les partager :

<https://www.youtube.com/watch?v=MN92vilX7kA>

<https://www.victimsetavenir.org/decouvrir-va/vous-etes-victime/>

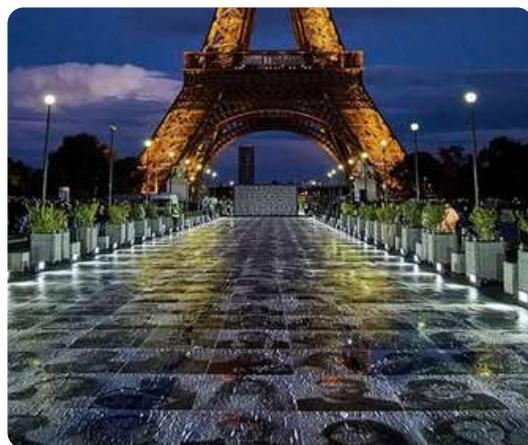


Hommage aux victimes de la route au pied de la tour Eiffel



Sur le pont d'Iéna, au pied de la tour Eiffel, **1 300 portraits en noir et blanc rendent hommage aux victimes invisibles de la route et à leurs proches, souvent oubliés.**

Le 13 septembre 2025, l'association Antoine Alléno et l'artiste JR avec une centaine de bénévoles, dont Brigitte Macron, elle-même touchée par la perte de sa sœur, ont déployé cette installation éphémère sur 200 mètres. **Intitulée « Vivants, Rendons visibles les invisibles », elle symbolise la douleur et le silence qui entourent ces drames, pour dire stop à l'oubli.**



Les portraits représentent des victimes de la route ainsi que leurs familles endeuillées, souvent oubliées dans le silence des tragédies.

Yannick Alléno, père d'Antoine, disparu en 2022, souligne la double peine des proches : perdre un être cher, puis faire face à l'isolement et à la douleur des survivants.

Ce mémorial temporaire symbolise également « l'effacement de la mémoire de ceux dont on ne parle pas ». La journée s'est conclue par une cérémonie d'hommage, en présence de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, devant une stèle portant les noms des familles endeuillées. **Valérie GREBOT, IDSR s'est rendue à cet évènement en hommage à sa fille Laurène, victime d'un accident mortel.**



Hausse de la mortalité routière au niveau national en septembre 2025

Dans les Alpes-Maritimes, la mortalité routière est restée stable en septembre 2025, sans augmentation significative par rapport à septembre 2024. Elle est en baisse sur l'année 2025 de près de **18% d'une année sur l'autre**. En revanche, au niveau national, la mortalité routière a augmenté de **9 % en septembre 2025 par rapport à septembre 2024**, avec 291 décès contre 266 l'année précédente.

Le bilan provisoire de l'accidentalité dans les Alpes-Maritimes durant le mois

de septembre 2025



73

accidents



88

blessés



35

hospitalisés



4

tués

4 personnes ont perdu la vie



1



0



3



0



0



278 suspensions de permis dans les Alpes-Maritimes en septembre 2025



2 rétentions à la suite d'une utilisation du téléphone



11 rétentions suivies de la mise en place d'un éthylotest anti-démarrage



6 rétentions pour refus d'obtempérer et 6 pour refus de se soumettre



81 rétentions pour alcoolémie au volant



71 rétentions à la suite d'une vitesse excessive



101 rétentions pour consommation de stupéfiants

Les suspensions pour stupéfiants restent très élevées avec plus d'1/3 des suspensions qui concernent cette infraction. Le Préfet des Alpes-Maritimes maintient et renforce les contrôles routiers sur tout le département.



Les Métiers de la Sécurité Routière

Fanny WALFARD - Assistante à la sécurité routière et Intervenante Départementale de Sécurité Routière



Fanny WALFARD

Raconte nous ton parcours et ton arrivée au bureau de la sécurité routière

Je m'appelle Fanny WALFARD, j'ai 23 ans et je suis diplômée d'un TPECSR (Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière).

J'ai connu le bureau de la sécurité routière grâce à un atelier proposé par la mission locale de Nice, animé par Julien GEORGEON (formateur mobilité – La Locomotiv' pour l'association Apprentis d'Auteuil).

M. GEORGEON a transmis mon CV à Sauveur VISENTIN, qui par la suite m'a contacté pour un entretien pour devenir IDSR. Avant d'obtenir un contrat, j'ai animé avec la cheffe du bureau sécurité routière une action de sensibilisation à la faculté de médecine à Nice. A l'issue, je lui ai proposé de réaliser un stage au sein de son bureau, cependant elle m'a proposé un poste de vacataire de 4 mois, pour l'appuyer dans ses actions.

Quel est ton attrait pour la sécurité routière ?

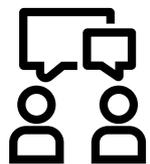
La sécurité routière est très importante pour moi, car c'est une partie intégrante de mon diplôme et c'est un sujet qui me touche beaucoup de part sa diversité.

Elle est au cœur de nos vies humaines, qu'on ait le permis ou non. Parler de la sécurité routière à tout le monde, permet de sensibiliser un grand nombre de personnes différentes et ainsi espérer que les chiffres de l'accidentalité baissent, ce qui est très important. C'est pourquoi mon attrait pour la sécurité routière est si fort.



Quel est ton rôle d'IDSR ?

Mon rôle d'IDSR est d'animer pour différents publics des actions de sensibilisation organisées par la sécurité routière. Il s'agit d'informer, de sensibiliser le plus grand nombre. Il est en association avec mon attrait pour la sécurité routière. Il est la continuité de mon rôle de TPECSR. Je remercie Nadia HULIN et Sauveur VISENTIN de m'avoir permis d'en faire partie.



Quelles sont mes missions à la sécurité routière ?

Les lundis et mardis, je suis affectée au bureau des suspensions. Ma mission principale est de détruire des permis de conduire annulés ou invalidés. À côté, j'assiste Yamina AKOCHIAH et Christine LECHEVESTRIER à vérifier et envoyer des arrêtés de suspension du permis de conduire.

Les mercredis, jeudis, vendredis, j'assiste Nadia et Sauveur à la coordination.

Pour le côté logistique, je prépare les véhicules pour les futures actions, je prépare des sacs de goodies et flyers. J'interviens également à l'occasion des actions elles-mêmes.

Pour le côté administratif, j'imprime différents documents pour les actions futures et je m'occupe du suivi des recours gracieux. Tout cela, je le fais en collaboration avec Giulia AZZARA (alternante assistante à la sécurité routière).

Je suis ravie de pouvoir travailler pendant ces quelques mois dans ce super bureau de la sécurité routière.

Rester mobile en toute sécurité

En 2024, les conducteurs expérimentés représentent une part importante des victimes de la route. En France, selon les chiffres de L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), **34% des personnes tuées dans un accident de la route avaient 65 ans ou plus. Les 75-84 ans comptaient 74 tués par million d'habitants, et les 85 ans et plus atteignaient 84 tués par million.** Dans les Alpes-Maritimes en 2024, **les seniors représentent 25% des personnes tuées sur la route, et 23% des accidents corporels impliquent une personne âgée de plus de 65 ans.**



Toutefois si les automobilistes plus âgés sont généralement **plus prudents et moins souvent responsables** d'accidents que les jeunes, ils restent **plus vulnérables** en raison de la **fragilité liée à l'âge**. Les troubles de la vue, de l'audition, les temps de réaction plus longs ou encore la prise de certains médicaments peuvent altérer la conduite et augmenter les risques. Ces facteurs, combinés, rendent parfois la conduite plus complexe, notamment dans un environnement routier dense ou bruyant.

Une vigilance accrue est nécessaire



Avec le temps, certaines aptitudes indispensables à la conduite peuvent s'altérer sans que l'on s'en rende immédiatement compte. Les situations imprévues, les routes très fréquentées ou la conduite de nuit peuvent ainsi devenir plus stressantes. Cette perte de confiance peut parfois entraîner des comportements de compensation, comme une hésitation au volant ou des réactions tardives, qui augmentent les risques d'accident.



Adopter une conduite adaptée



Pour continuer à conduire en toute sécurité, il est recommandé de :



- **Faire vérifier régulièrement sa vue et son audition** auprès de professionnels de santé.
- **Éviter les trajets de nuit** ou en **conditions météorologiques difficiles**.
- **Adapter sa vitesse et prévoir des distances de sécurité plus importantes.**
- **Privilégier les trajets courts et familiers** pour limiter la fatigue et le stress.
- **Participer à des formations de remise à niveau**, souvent proposées par des associations ou des collectivités, afin de rafraîchir ses connaissances du Code de la route et reprendre confiance au volant.

S'ils le souhaitent, les seniors peuvent passer une visite médicale chez un médecin agréé afin de vérifier leurs aptitudes à la conduite. La liste des médecins agréés dans les Alpes-Maritimes se trouve sur le site de la préfecture, au lien suivant : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/>

Il vous suffit d'accéder à l'onglet **Démarches**, puis **Visites médicales liées au permis de conduire**.



La sécurité routière n'est pas une question d'âge, mais d'adaptation. En restant à l'écoute de ses capacités, en acceptant de se former et en faisant preuve de prudence, chaque conducteur expérimenté contribue à rendre la route plus sûre pour tous.

Favoriser la prévention, c'est offrir à chacun la possibilité de **conserver sa mobilité en toute confiance** et de **rouler plus longtemps, mais surtout plus sereinement**.



RETOUR SUR NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION DE SEPTEMBRE



Action de sensibilisation auprès des étudiants de médecine au CHU de Nice. Notre équipe a sensibilisé les étudiants en médecine aux risques induits par la consommation de stupéfiants et d'alcool sur la conduite. - **le 3 septembre 2025, à Nice.**



Courbes et Trajectoires - le mois de septembre est synonyme de rentrée pour Courbes et Trajectoires. Deux demi-journées, composées de pédagogie, plateaux et roulage ont rythmé cette reprise pour ces 40 participants, équipés en gilets airbag, en partenariat avec IN&Motion. La journée est animée par les IDSR, accompagnés par les motards de la gendarmerie nationale - **le 6 septembre 2025, à Nice**



Alpes Moto Festival, Un stand de sensibilisation a été animé non loin de ce rassemblement deux roues, pour sensibiliser les motards sur leur conduite et le port des équipements, notamment le gilet airbag, en partenariat avec la Préfecture des Alpes de Haute-Provence - **le 7 septembre 2025, à St Étienne de Tinée**



Escape game sécurité routière avec l'association G-Addiction à Shopping Promenade Riviera, l'association a proposé son escape game sécurité routière, en partenariat avec la préfecture des Alpes-Maritimes, aux salariés et clients du centre commercial, afin de les sensibiliser au risque professionnel routier, après la signature de la charte des 7 engagements par 26 commerces du centre - **le 17 septembre 2025, à Cagnes sur Mer**



Piste CRS à Tournettes sur Loup et Vence, nous avons eu la chance de recevoir la piste CRS dans le département à deux reprises cette année, ce qui était également l'occasion de signer la charte des 7 engagements avec les communes l'accueillant ! - **du 19 au 22 septembre 2025, à Tournettes sur Loup et Vence**





RETOUR SUR NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION DE SEPTEMBRE



Piste CRS à Antibes - Il s'agit de la seconde intervention de la piste CRS dans le département cette année. En plus de la sensibilisation moto, un point d'honneur a été mis sur la conduite des EDPM (Engins de Déplacement Personnels Motorisés) par la police municipale d'Antibes - **du 22 au 26 septembre 2025, à Antibes**

Roulons Ensemble - l'association V-Performance a organisé, en partenariat avec la préfecture, une journée de sensibilisation à destination de tous les usagers de la route. La charte des 7 engagements a été signée avec la commune du Tignet. - **le 28 septembre 2025, au Tignet.**



Sortie de l'école Daniel Pennac - à l'occasion de la sortie des écoles, notre équipe a sensibilisé parents et enfants aux risques routiers, notamment au port d'équipements en vélo. Le maire de la commune et son équipe étaient présents également - **le 29 septembre 2025, à la Colle sur Loup**



MERCI ! aux intervenants départementaux de la sécurité routière, bénévoles, et aux associations partenaires pour l'animation de ces actions.



Directeur de publication - Laurent HOTTIAUX
Conception et réalisation - Directrice de cabinet, Direction des Sécurités.
Rédaction : Bureau de la Sécurité Routière, Nadia HULIN et son équipe

